

Lettre à Madame la Ministre des Sports

Pour la libéralisation des pratiques sportives de pleine nature en période de confinement

Le nouveau confinement mis en place depuis le 30 Octobre a réinstauré les restrictions de déplacement de la population. Ces règles dictées par des impératifs de santé publique sont nécessaires, néanmoins nous regrettons que comme lors du printemps dernier les sorties pour la pratique des activités de plein air soient limitées dans le temps (1 heure) et dans un rayon de 1 km.

Pratiquer une activité sportive de façon régulière est nécessaire pour la santé, pouvoir évoluer librement dans un cadre naturel est fondamental pour l'équilibre psychologique de chacun. Respirer l'air extérieur et faire de l'exercice ne nous apparaît pas seulement comme une question de liberté, mais également de santé publique.

Les activités sportives de pleine nature sont parfaitement compatibles avec mesures de distanciation. Nous invitons donc les autorités à prendre en considération le rôle social et sanitaire essentiel de nos activités, et nous demandons au Ministère des Sports à réfléchir à un allègement des conditions de pratique de l'activité physique en plein air dès la première réévaluation des mesures à la mi-novembre, comme promise lors de la dernière allocution présidentielle.

Nous constatons que dans la plupart des pays d'Europe, qui imposent eux aussi le confinement les citoyens disposent de plus de liberté pour pratiquer le sport dans la nature. Au printemps, en Allemagne, en Suisse, en Norvège ou même au Royaume-Uni, le confinement avait été appliqué avec discernement, faisant appel à la responsabilité individuelle des citoyens. Ces expériences menées avec succès nous invitent à suivre la même voie en invitant nos concitoyens à adopter des attitudes responsables lors de leur pratique : respect de la distanciation sociale, pratique raisonnable dans zones connues et sûres.

Les derniers mois ont souligné le désir de nature pour les Français. Ceux-ci sont conscients des efforts à faire mais ressentiront un assouplissement des règles comme un acte de justice. Dans le cadre de la revue prévue à mi-novembre, un assouplissement des autorisations de sortie du domicile est donc attendu.

Cette requête portée par les professionnels du sport, des sports d'action et de l'outdoor va bien au-delà de la défense d'intérêt d'une catégorie. C'est la démarche citoyenne et responsables qui, au nom des Français aspirent à retrouver, ne serait-ce que partiellement, l'une de nos libertés essentielles : celle d'aller et venir dans la nature



Jean Louis RODRIGUES
Président EuroSIMA



Patrick GIRAUDON
Président Outdoor Sports Valley

EuroSIMA et Outdoor Sports Valley sont deux associations professionnelles représentant les industries des sports de pleine nature. Elles représentent plus de 650 entreprises adhérentes et 12 000 salariés. Elles constituent un réseau engagé pour le développement économique des filières outdoor et surf, ainsi que la promotion des pratiques sportives et la préservation des espaces naturels.